

BANQUE DES LETTRES DE GAGE

D'ÉTABLISSEMENTS SUISSES DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

91^e Rapport de gestion 2021

Table des matières

Rapport annuel

L'essentiel en bref	3
Actionnaires et emprunteurs	4
Rapport annuel du Conseil d'administration et de la direction	5

Comptes annuels

Bilan	12
Compte de résultat	13
Répartition du bénéfice	15
Etat des capitaux propres	16
Tableau des flux de trésorerie	17
Annexe	
Explications relatives à la présentation des comptes	18
Informations relatives au bilan	21
Emprunts sur lettres de gage en cours	22
Structure des échéances des emprunts sur lettres de gage	34
Informations relatives au compte de résultat	35
Autres explications	36

Rapport de l'organe de révision

Gouvernance d'entreprise

Organisation	41
Mission, Vision, Ligne directrice	42

L'essentiel en bref

en milliers de CHF	2021	2020	Variation
Emprunts sur lettres de gage en cours	80 620 000	76 574 000	4 046 000
Volume d'émission	9 963 000	9 320 000	643 000
dont conversion	5 917 000	5 590 000	327 000
Croissance	4 046 000	3 730 000	316 000
Taux d'intérêt moyen de la totalité des emprunts sur lettres de gage en cours	0.719 %	0.820 %	- 0.101 %
Total du bilan	82 790 538	78 766 169	4 024 369
Actifs disponibles	1 610 538	1 632 169	- 21 631
Fonds propres ¹			
disponibles (art. 18 al. 2 OLG) ²	1 709 217	1 691 756	17 461
requis (art. 10 LLG) ³	1 618 826	1 538 688	80 138
Excédent	90 391	153 068	- 62 677
Taux de couverture des fonds propres	105.584 %	109.948 %	- 4.364 %
Résultat des opérations d'intérêts	42 934	42 953	- 19
Résultat des opérations de lettres de gage	38 825	37 641	1 184
Bénéfice de l'exercice	39 461	37 623	1 838
Moody's Rating	Aaa	Aaa	

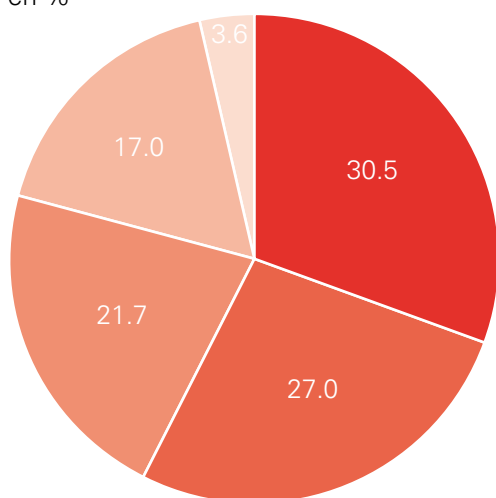
¹ La valeur d'une action de la Banque des Lettres de Gage à la fin de l'année 2021 (calculée selon décision du CA du 23 novembre 2015) s'élève à CHF 1 311.22 (a.p. 1 293.76).

² Capital social libéré CHF 440 millions, plus capital social non libéré CHF 420 millions (75 % de CHF 560 millions), plus réserves CHF 871 217 mille, moins dividende proposé CHF 22 000 mille

³ 2 % de CHF 80 941 321 mille (Fonds de tiers CHF 80 919 321 mille plus dividende proposé CHF 22 000 mille)

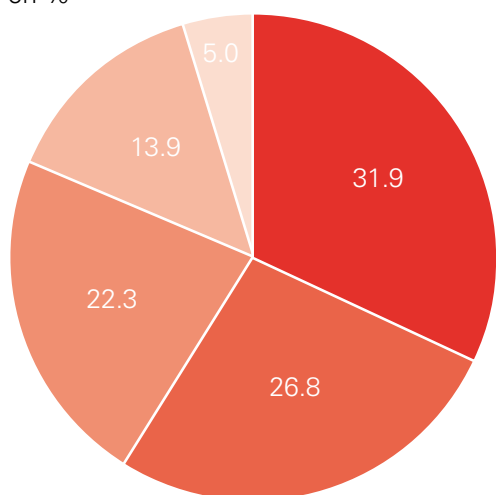
Actionnaires et emprunteurs

Actionnariat
en %



	Actions
• Banques régionales et caisses d'épargne	304 606
• Grandes banques	269 521
• Banques Raiffeisen	217 450
• Autres banques	170 156
• Banques en mains étrangères	36 405
Banques boursières	1 862
	<hr/>
	1 000 000

Emprunteurs
en %



	CHF mio
• Banques Raiffeisen	25 738
• Grandes banques	21 637
• Banques régionales et caisses d'épargne	17 966
• Autres banques	11 185
• Banques en mains étrangères	4 048
Banques boursières	46
	<hr/>
	80 620

Mesdames, Messieurs,

La Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, communément appelée «Banque des Lettres de Gage», est l'une des deux centrales de lettres de gage, conformément à la loi suisse sur l'émission de lettres de gage. Ces deux instituts ont pour mission de se procurer, par l'émission de lettres de gage suisses®, des fonds et de les mettre à disposition des banques membres sous forme de prêts, assortis de garanties, pour le refinancement de leurs affaires hypothécaires. De plus, la Banque des Lettres de Gage est autorisée à placer ses actifs disponibles de manière sûre ainsi que de traiter des opérations bancaires à court terme, mais dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour traiter les opérations sur lettres de gage. Ces limites légales restrictives de la sphère d'activité mettent l'accent sur la mission principale et constituent un élément important pour obtenir la stabilité et la sûreté. De plus, elles contribuent aussi à une efficacité élevée dans l'accomplissement des tâches.

Notre modèle d'affaires est simple et transparent: Conformément à la loi, les échéances et les volumes des lettres de gage émises et des prêts ainsi accordés doivent être concordants pour chaque série. Le produit d'émission, *agio* inclus, et après déduction des frais d'émission, doit être remis intégralement aux banques membres. Le taux d'intérêt des prêts est fixé cinq points de base au-dessus du coupon de l'emprunt émis. Cette marge permet de couvrir les frais généraux et le dividende et de renforcer la base des fonds propres. Ce modèle offre aux banques membres un accès fiable et extrêmement efficace au marché des capitaux.

La force du modèle de la lettre de gage suisse® réside dans l'institution communautaire. Le cumul des volumes nous permet d'obtenir des économies d'échelle. De gros volumes de titres homogènes sont attractifs pour les investisseurs, ce qui nous aide lors du placement sur le marché des capitaux. Plusieurs segments de durées peuvent ainsi être offerts en parallèle et élargir la base des investisseurs. Nos banques membres profitent des avantages de gros volumes de lettres de gage même si elles ne contractent que de petits emprunts. Des échéances parallèles multiples augmentent la flexibilité. Des tranches de refinancement plus fréquentes, mais plus petites, facilitent la gestion du bilan et le respect de la réglementation.

La Banque des Lettres de Gage couvre ses engagements en cours au moyen de fonds propres, conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage. Les placements issus de ces fonds ont une fonction importante de réserve de liquidités. En conséquence, ils sont détenus sous forme de placements liquides d'une qualité très élevée. Les produits d'intérêts provenant du placement des actifs disponibles constituaient autrefois la deuxième source de revenus de la Banque des Lettres de Gage. Dans le contexte des taux d'intérêt de ces dernières années, il était toutefois difficile d'effectuer de nouveaux placements de la qualité requise sans rendements négatifs. Récemment, les taux d'intérêt sont remontés; l'avenir nous dira comment l'évolution se poursuivra.

Marche des affaires et situation économique

L'environnement économique de la Banque des Lettres de Gage découle de la demande momentanée de prêts

de la part des banques membres et de la demande en lettres de gage par les investisseurs.

La COVID-19 et les problèmes de livraison qui y sont liés, les incertitudes géopolitiques et les craintes inflationnistes ont été les thèmes dominants de l'année écoulée. Par rapport à l'année précédente, qui avait été exceptionnelle, la situation sur le marché des capitaux s'est malgré tout un peu calmée. Le remplacement du LIBOR par le SARON comme nouveau taux d'intérêt de référence a été important pour le marché, mais de nature plutôt technique.

Nos lettres de gage ont également été très recherchées durant l'année sous revue. La sécurité de premier ordre et le «track record» unique des lettres de gage suisses® sont des arguments importants. Dans l'absolu, comparés au faible risque, même les rendements très bas restent attractifs. En même temps, par rapport aux titres de la Confédération, les lettres de gage profitent de leur rôle de substitut moins onéreux et hautement liquide. Nos investisseurs apprécient la courbe dense des taux d'intérêt et le haut degré de liquidité sur le marché de nos titres. A la fin de l'année 2021, nous avons 144 (a.p. 139) séries d'emprunts publics en cours avec un volume moyen de CHF 559 millions (a.p. 550).

La demande des banques membres en prêts est également demeurée vive. Comparés aux fonds de la clientèle, nos prêts, conformes aux conditions du marché, restent toujours très attractifs. Plus le niveau des taux d'intérêt est bas, plus l'avantage de refinancement par des prêts de la Banque des Lettres de Gage comparés aux dépôts de la clientèle non soumis aux intérêts néga-

tifs est grand. En même temps, les fonds à long terme, à taux fixe, permettent d'améliorer le bilan par échéances des banques membres.

Conformément à la demande soutenue en lettres de gage d'une part et en prêts de la Banque des Lettres de Gage d'autre part, le volume d'affaires a de nouveau fortement augmenté. Durant l'année sous revue nous avons émis aux 12 dates d'émission 38 (a.p. 36) emprunts publics pour l'équivalent de CHF 9 963 millions (a.p. 9 320), mis à disposition de nos banques membres sous forme de prêts. Les lettres de gage arrivées à échéance se sont élevées à CHF 5 917 millions (a.p. 5 590), ce qui représente une croissance de CHF 4 046 millions (a.p. 3 730). La durée moyenne des émissions s'élevait à 11.6 ans (a.p. 11.9) avec un rendement de 0.015 % (a.p. - 0.056). Les conditions de toutes les séries de lettres de gage en cours peuvent être consultées sur le tableau de la page 22suiv. Le développement des prix et de la performance des lettres de gage suisses® ressort de l'indice des lettres de gage suisses, établi par la SIX Swiss Exchange SA et peut être consulté sous l'adresse www.pfandbriefbank.ch.

A la fin de l'année la Banque des Lettres de Gage comptait 290 banques membres (a.p. 295). Le nombre de membres a diminué non pas en raison de départs, mais de fusions entre banques membres. Le nombre des banques engagées sur des prêts est de 286 (a.p. 292). Il n'y a plus de prêts en cours envers les banques cantonales.

La Banque de Lettres de Gage a pu très bien maîtriser les défis opérationnels liés à la COVID-19 dans les

affaires quotidiennes avec sa petite équipe de collaborateurs de longue date. Les processus bien rodés avec des équipes séparées et une partie du personnel travaillant à domicile ont été importants durant cette période. Cela nous a également été très utile à l'automne lors de la rénovation et de l'assainissement complets de nos bureaux. Celle-ci s'est déroulée en deux étapes et comprenait, outre les travaux de rénovation généraux, le remplacement des anciennes fenêtres et l'amélioration de l'isolation thermique de la façade.

Depuis des années déjà, la Banque des Lettres de Gage s'emploie activement à réduire la consommation de ressources de ses bureaux. La consommation de papier, par exemple, a pu être massivement réduite ces dernières années. Il était donc logique de poser les jalons d'une meilleure durabilité à l'avenir lors de la rénovation à venir.

Au cours de l'année sous revue, nous avons prouvé à plusieurs reprises que la Banque de Lettres de Gage prenait depuis longtemps le thème de la durabilité au sérieux. En collaboration avec la fondation «myclimate», nous avons calculé notre empreinte carbone pour l'exercice 2020 dans le cadre d'un bilan des gaz à effet de serre et avons également compensé intégralement les 14.3 t de CO₂ calculées en investissant dans des projets de protection climatique «myclimate». Il s'agit ainsi de donner un signal clair et de souligner notre engagement.

De plus, dans le cadre d'un projet de recherche avec le CIFI et avec le soutien de l'Office fédéral de la statistique, nous avons calculé les besoins (modélisés)

énergétiques annuels (kWh/m²) respectivement les émissions annuelles de CO₂ (kg/m²) du fonds de couverture des lettres de gage et les avons publiés pour la première fois dans notre publication «Pfandbriefbank Pool» de mi-2021.

Le bouclage annuel

Nos emprunts sur lettres de gage et prêts ont augmenté à CHF 80 620 millions (a.p. 76 574). Les actifs disponibles ont légèrement reculé à CHF 1 611 millions (a.p. 1 632). Le portefeuille de titres admissibles à la mise en pension (y.c. les propres emprunts sur lettres de gage) inclus dans ce chiffre a légèrement augmenté pour atteindre CHF 1 423 millions (a.p. 1 420). La somme de bilan s'élevait à la fin de l'année 2021 à CHF 82 791 millions (a.p. 78 766).

L'analyse du compte de résultat démontre que le résultat des opérations sur lettres de gage, après déduction des charges de commissions et d'émissions, a augmenté à CHF 38.8 millions (a.p. 37.6). Le résultat d'intérêts des placements des actifs disponibles souffre dans le contexte des taux d'intérêt très bas. Notre règlement des placements pondère davantage la sûreté et la liquidité plutôt que le rendement. Tous les placements en papiers-valeurs doivent, au moment de l'achat, pouvoir être admis en pension auprès de la BNS et il est renoncé aux durées trop longues. Comme prévu, ces produits ont continué à baisser à CHF 4.0 millions (a.p. 5.0). La durée moyenne restante du portefeuille de titres est restée inchangée à 6.6 ans.

Le résultat des opérations d'intérêts, pilier principal de nos recettes, s'élève à CHF 42.9 millions (a.p. 43.0). L'augmentation du produit des lettres de gage due au volume compense le recul du produit des titres. Les coûts liés à des intérêts négatifs sur les avoirs en compte de virement ont pu être évités jusqu'à présent. Les charges d'exploitation ont été nettement moins élevées au cours de l'année sous revue, avec CHF 1.5 millions (a.p. 3.3). Cela s'explique par les coûts uniques liés à l'augmentation de capital en 2020 (CHF 1.8 millions).

Finalement, il résulte de l'exercice 2021 un bénéfice de CHF 39.5 millions (a.p. 37.6). Le versement du dividende maximum statutaire de 5 % ou de CHF 22.0 millions (a.p. 22.0) sera proposé à l'Assemblée générale, de même que l'attribution de CHF 17.5 millions (a.p. 15.6) à la réserve légale issue du bénéfice. Les fonds propres exigibles pour les deux centrales d'émission sont fixés à l'art. 10 de la Loi sur l'émission de lettres de gage. Ils s'élevaient, au 31 décembre 2021, à CHF 1 619 millions (a.p. 1 539). Selon art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage 75 % du capital social non libéré peuvent être pris en compte, pour autant qu'ils soient couverts par des lettres d'engagement de versement. A la date de référence, les fonds propres disponibles s'élevaient à CHF 1 709 millions (a.p. 1 692). Le degré de couverture des fonds propres atteignait ainsi 105.6 % (a.p. 109.9).

Evaluation des risques et stock de couvertures

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques et évalue l'adéquation de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Il examine

également le respect des prescriptions en matière de politique des risques et des limites. Il décide des mesures à prendre lors d'événements ou de développements particuliers. Par ailleurs, notre organe de révision établit également chaque année une analyse des risques et en déduit la stratégie d'audit à l'intention de la FINMA.

Durant l'année 2021 le Conseil d'administration s'est réuni trois fois. Il s'est occupé d'objets fixés par le cadre légal et statutaire ainsi que de divers sujets actuels. Sur la base de l'évaluation des risques par le Conseil d'administration il n'est pas nécessaire de constituer, dans les présents comptes annuels, des provisions ou des correctifs de valeur.

Les établissements d'émission de lettres de gage doivent eux aussi accorder régulièrement une attention accrue aux thèmes réglementaires. L'un de ces thèmes est la mise en œuvre nationale de Bâle III final. L'ensemble des règles adaptées ouvre la possibilité aux régulateurs nationaux de réduire l'exigence en fonds propres se rapportant aux reconnaissances de dette garanties, pour autant que certaines exigences soient remplies. Les lettres de gage suisses remplissent pour l'essentiel déjà ces exigences. Les deux centrales de lettres de gage élaborent ensemble avec les autorités la mise en œuvre et les adaptations nécessaires de l'ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Durant l'année sous revue, un projet de longue date a franchi une nouvelle étape dans le cadre de la révision de la Loi sur les banques. Dans le cadre du thème de l'insolvabilité bancaire, deux nouveaux articles (art. 40 et 40a) ont été introduits à titre d'accompagnement dans la

Loi sur l'émission de lettres de gage dans le but de renforcer la stabilité du système d'émission de lettres de gage en cas d'insolvabilité ou de faillite d'une banque membre. «Les adaptations créent», selon le message du Conseil fédéral de juin 2020 (p. 22), «de la clarté et de la transparence sur les aspects liés à l'émission de lettres de gage lors de la liquidation d'une banque en faillite. Cela permet d'accroître la sécurité juridique pour toutes les parties concernées (FINMA, administrateurs de l'insolvabilité, centrales d'émission de lettres de gage, banques membres, créanciers de lettres de gage, agences de notation et BNS)». L'agence de notation Moody's, qui attribue déjà depuis 2002 la note maximale Aaa à nos lettres de gage suisses®, estime elle aussi que cette nouveauté renforce encore le système suisse de lettres de gage, déjà très performant.

Dans le cadre des réflexions sur les risques, il convient également de suivre de près l'évolution des covered bonds garantis par des hypothèques des banques membres. Comme il existe des recoupements au niveau de la couverture, cela peut entraîner une concurrence entre les fonds de couverture avec des effets secondaires indésirables, notamment en ce qui concerne la capacité de couverture ultérieure.

Le domaine de la sécurité informatique et de la fiabilité est très important pour la Banque des Lettres de Gage et il a également fait l'objet d'un développement continu l'année passée.

Lors de l'évaluation du risque lié à une lettre de gage suisse®, la chaîne de sûretés et le stock de couvertures sont essentiels pour l'investisseur. Dans ce contexte

nous rappelons la publication du «Pfandbriefbank Pool», actualisé chaque semestre. Cette information peut être consultée sous www.pfandbriefbank.ch. Elle renseigne de manière transparente et détaillée sur les crédits hypothécaires, servant de couverture, enregistrés dans le registre électronique des gages. A la fin de l'année 2021 le stock consolidé de couvertures comprenait presque 202 000 objets mis en gage (a.p. 197 000). Les gages immobiliers sont géographiquement largement diversifiés et grèvent presque entièrement des immeubles d'habitation, dont la plus grande partie des maisons familiales à un ou deux logements, ainsi que des appartements en propriété. Les prêts accordés de CHF 80.6 milliards sont garantis par le nantissement de créances hypothécaires pour l'équivalent de CHF 109.8 milliards, elles-mêmes couvertes par des immeubles valant CHF 192.2 milliards (valeur de nantissement des banques).

Ces chiffres sont le reflet du système d'évaluation du stock de couvertures. Les couvertures annoncées par les banques membres sont une nouvelle fois évaluées par nos soins. Il est ainsi garanti que des modèles uniformes et actuels, ainsi que des critères conservateurs sont appliqués. Sur la base des valeurs communiquées par la banque et de nos propres estimations, nous fixons la valeur de couverture. De plus, nous évaluons une nouvelle fois l'état de nos couvertures trimestriellement au moyen du modèle d'estimation hédoniste de CIFI et si nécessaire, nous réduisons la valeur de couverture des objets. Grâce à l'obligation pour les banques membres de compléter, le cas échéant, la couverture, la valeur intrinsèque du stock de couvertures peut être préservée également en cas de baisse des prix de l'immobilier.

Du point de vue de la gestion des risques, les différentes facettes du thème de la durabilité prennent de plus en plus d'importance, car ce thème est devenu en très peu de temps un critère de placement central pour de nombreux investisseurs. Outre les émissions de CO₂ directement influençables, le comportement des banques membres et de leurs activités hypothécaires est également important pour notre lettre de gage en tant que produit d'une œuvre commune. Pour pouvoir établir un rapport, il faut d'abord définir ce qui doit être rapporté, puis disposer de données sur la base desquelles il est possible de calculer et d'établir un rapport. Jusqu'à présent, il n'est pas encore possible de dire de manière définitive ce qui doit être rapporté. Il faut espérer que le souhait des investisseurs et la faisabilité ne soient pas trop éloignés. Mais il est d'ores et déjà évident que les données seront difficiles à obtenir pour les différentes banques. Néanmoins, le projet de recherche commun avec le CIFI et le grand soutien de l'Office fédéral de la statistique ont permis d'identifier une voie praticable. Une approche standardisée et coordonnée du secteur nous semble très importante.

Le produit «lettre de gage suisse®» est sévèrement régulé et hautement standardisé. Grâce aux efforts permanents et au développement continu des systèmes et processus il a été possible de créer un système global fortement automatisé et très efficace. Notre standard de communication est aujourd'hui fait sur mesure, complet, actuel et sans papier. L'application standardisée du registre électronique des gages constitue la pièce maîtresse.

Prévisions

Compte tenu des prescriptions sévères en matière de sécurité et du champ d'activité restreint décrit ci-dessus, il ne faut pas s'attendre en 2022 à des modifications significatives en rapport avec les chances et risques. La situation actuelle reste exceptionnelle à bien des égards; un rôle central est joué par la politique monétaire et l'évolution des taux d'intérêt qui y est associée. Des anticipations inflationnistes sérieuses pourraient signifier la fin de la politique monétaire ultra-accommodante et mettre fin à la longue ère de taux d'intérêt très bas. La situation géopolitique et commerciale reste également tendue. Toutes ces insécurités ne sont toutefois pas spécifiques à la lettre de gage et nous nous voyons bien positionnés dans tout l'environnement du marché.

Côté investisseurs, la demande devrait rester soutenue pour nos lettres de gage sûres, liquides, épurées par rapport au risque et également avec des rendements attractifs et des durées les plus diverses. Il faut toutefois s'attendre à une concurrence accrue si les émetteurs de droit public devaient revenir en force sur le marché suisse des capitaux. La trésorerie de la Confédération, par exemple, a annoncé que le volume en circulation de ses titres devrait augmenter de CHF 2.5 milliards nets en 2022. Grâce notamment à la liquidité accrue sur le marché et au différentiel de prix attractif, nous restons optimistes quant à nos lettres de gage. En cas d'abolition éventuelle de l'impôt anticipé, nous nous attendons à un intérêt accru des investisseurs étrangers pour les obligations suisses.

L'année en cours apportera quelques réponses aux questions liées au marché dans le domaine de la durabilité. Nous sommes convaincus que la lettre de gage suisse® est en soi un produit très durable et qu'elle jouera un rôle important en tant que «facilitateur» du processus de transformation souhaité et nécessaire vers un parc immobilier suisse plus efficace sur le plan énergétique. Il faudra tenir compte du fait que la rénovation des anciens bâtiments sera la tâche la plus difficile, mais décisive. Les immeubles ont des cycles longs et, ne serait-ce qu'en raison des capacités limitées du secteur de la construction, ce processus prendra des décennies - et les immeubles qui n'ont pas encore été rénovés devront donc être financés pendant longtemps.

Pour nos banques membres, les prêts de la Banque des Lettres de Gage, à des taux d'intérêt conformes au marché, demeurent très attractifs en tant que source de refinancement à taux fixe. Cependant, la situation est toujours peu claire quant aux conséquences à moyen terme sur les activités hypothécaires, respectivement sur nos banques membres, de l'arrivée sur le marché de nouveaux acteurs secondaires et d'intermédiaires financiers soumis de manière inégale aux régulations. La question est également ouverte quant aux effets sur le marché hypothécaire d'un changement éventuel du régime appliqué à la valeur locative du propre logement.

La croissance en tant que telle n'est ni un but, ni une nécessité pour la Banque des Lettres de Gage. Notre but est le refinancement aux meilleures conditions pour nos banques membres, tout en assurant à nos investisseurs une offre attractive et, avant tout, sûres de moyens de

placements de longue durée et liquides. Les prêts de la Banque des Lettres de Gage constituent la source de refinancement, en concordance d'échéances, la plus avantageuse et la plus efficace. La demande en passifs à taux fixes de durées moyennes et longues sera à notre avis également soutenue à l'avenir. Durant l'année à venir plus de CHF 6.0 milliards (a.p. 5.9) d'emprunts arriveront à échéance, que nous songeons au moins à convertir lors de 13 dates d'émissions.

Nous remercions nos collaboratrices et collaborateurs, tous les investisseurs, les banques d'émission et les banques membres pour leur contribution au succès de la Banque des Lettres de Gage.

Rolf Zaugg
Président du Conseil d'administration

Dr Robert Horat
Directeur général

Zurich, le 30 mars 2022

Bilan

avant répartition du bénéfice

Actifs en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Couverture des lettres de gage			
Prêts aux membres	80 620 000	76 570 000	4 050 000
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	0	4 000	- 4 000
	80 620 000	76 574 000	4 046 000
Actifs disponibles			
Liquidités	4 249	9 948	- 5 699
Créances sur les banques à vue	3 022	5 082	- 2 060
Créances hypothécaires	3 970	3 870	100
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse ¹	572 470	531 470	41 000
Propres emprunts sur lettres de gage ¹	826 940	864 590	- 37 650
Obligations de débiteurs domestiques ^{1,2}	23 500	23 500	0
Immeuble appartenant à la banque	428	100	328
Compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	9	6	3
Comptes de régularisation	174 995	192 523	- 17 528
Autres actifs	955	1 080	- 125
	1 610 538	1 632 169	- 21 631
Capital social non libéré	560 000	560 000	0
Total des actifs	82 790 538	78 766 169	4 024 369
Produit des intérêts annuels de la couverture des lettres de gage	619 760	666 159	- 46 399

¹ Veuillez consulter l'annexe (Informations relatives au bilan)

² Ne sont pas admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse, mais auprès d'autres banques

Passifs en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Fonds de tiers			
Emprunts sur lettres de gage ¹	80 620 000	76 574 000	4 046 000
Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	9	6	3
Comptes de régularisation	299 091	334 005	- 34 914
Autres passifs	221	4 402	- 4 181
	80 919 321	76 912 413	4 006 908
Fonds propres			
Capital social	1 000 000	1 000 000	0
Réserve légale issue du capital	158 271	158 271	0
Réserve légale issue du bénéfice	50 110	48 226	1 884
Réserve facultative issue du bénéfice	623 276	609 576	13 700
Bénéfice reporté	99	60	39
Bénéfice de l'exercice	39 461	37 623	1 838
	1 871 217	1 853 756	17 461
Total des passifs	82 790 538	78 766 169	4 024 369
Montant des intérêts annuels versés sur lettres de gage	579 414	627 836	- 48 422
Rapport entre les fonds propres et le total des fonds de tiers	2.112 %	2.199 %	- 0.087 %

¹ Veuillez consulter l'annexe «Emprunts sur lettres de gage en cours»

Compte de résultat ¹

en milliers de CHF	2021	2020	Variation
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage résultant des			
Prêts aux membres	636 704	710 902	- 74 198
Prêts aux membres de l'autre centrale			
d'émission de lettres de gage	7	141	- 134
Produit des intérêts sur actifs disponibles résultant des			
Créances hypothécaires	33	33	0
Valeurs admises en pension auprès			
de la Banque Nationale Suisse	1 642	2 188	- 546
Propres emprunts sur lettres de gage	2 236	2 794	- 558
Obligations de débiteurs domestiques	43	19	24
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	- 597 731	- 673 124	75 393
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	42 934	42 953	- 19
Résultat des opérations de commissions			
Produit des commissions	23	23	0
Charge des commissions	- 56	- 142	86
Sous-total résultat des opérations de commissions	- 33	- 119	86
Autres résultats ordinaires			
Autres produits ordinaires	0	0	0
Autres charges ordinaires	- 24	- 21	- 3
Sous-total autres résultats ordinaires	- 24	- 21	- 3
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	- 1 787	- 1 711	- 76
Autres charges d'exploitation	- 1 528	- 3 343 ²	1 815
Sous-total charges d'exploitation	- 3 315	- 5 054	1 739
Frais d'émission	- 99	- 136	37
Bénéfice brut	39 463	37 623	1 840
Amortissements et pertes	- 36	0	- 36
Résultat intermédiaire	39 427	37 623	1 804
Produits extraordinaires	34	0	34
Charges extraordinaires	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	39 461	37 623	1 838

¹ Veuillez consulter l'annexe «Informations relatives au compte de résultat»

² Dont frais d'augmentation du capital CHF 1 845 mille

Répartition du bénéfice

Proposition à l'Assemblée générale en milliers de CHF	2021	2020	Variation
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	99	60	39
Bénéfice de l'exercice	39 461	37 623	1 838
Bénéfice au bilan	39 560	37 683	1 877
Versement d'un dividende maximum de 5 % sur le capital social libéré	22 000	22 000	0
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	1 978	1 884	94
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	15 500	13 700	1 800
Bénéfice reporté	82	99	- 17

Etat des capitaux propres

en milliers de CHF	
<hr/>	
Fonds propres au début de l'exercice de référence	
Capital social ¹	1 000 000
Réserve légale issue du capital ²	158 271
Réserve légale issue du bénéfice	48 226
Réserve facultative issue du bénéfice	609 576
Bénéfice reporté	60
Bénéfice de l'exercice	37 623
Total des fonds propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	1 853 756
- Dividende de l'exercice précédent	- 22 000
+ Bénéfice de l'exercice de référence	39 461
Total des fonds propres à la fin de l'exercice de référence	1 871 217
dont	
Capital social ¹	1 000 000
Réserve légale issue du capital ²	158 271
Réserve légale issue du bénéfice	50 110
Réserve facultative issue du bénéfice	623 276
Bénéfice reporté	99
Bénéfice de l'exercice de référence	39 461

¹ 1 000 000 actions nominatives (a.p. 1 000 000) à valeur nominale de CHF 1 000 par action, libérées de CHF 440. Pour le capital social non libéré existent des lettres d'engagement de versement selon art. 18 al. 2 OLG.

² La réserve issue d'apports de capitaux exonérés fiscalement selon art. 5 al. 1^{bis} LIA s'élève à CHF 154 671 114 (a.p. 154 671 114).

Tableau des flux de trésorerie

en milliers de CHF	2021	2020
Flux de fonds du résultat opérationnel		
Bénéfice de l'exercice	39 461	37 623
Amortissements et pertes	36	0
Variation des créances sur les banques à vue	2 060	- 1 563
Variation du compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	- 3	0
Variation des comptes de régularisation actifs / Autres actifs	17 653	21 610
Variation des lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	3	0
Variation des comptes de régularisation passifs / Autres passifs	- 39 095	- 38 086
Solde	20 115	19 584
Flux de fonds des opérations de lettres de gage		
Emission des emprunts sur lettres de gage	9 963 000	9 320 000
Remboursement des emprunts sur lettres de gage	- 5 917 000	- 5 590 000
Attribution des prêts sur lettres de gage	- 9 963 000	- 9 320 000
Remboursement des prêts sur lettres de gage	5 917 000	5 590 000
Solde	0	0
Flux de fonds des opérations d'investissement		
Variation des créances hypothécaires	- 100	0
Variation des valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	- 41 000	- 44 200
Variation des propres emprunts sur lettres de gage	37 650	- 53 000
Variation des obligations de débiteurs domestiques	0	- 23 500
Variation de l'immeuble appartenant à la banque	- 364	0
Solde	- 3 814	- 120 700
Flux de fonds des opérations de financement		
Dividende de l'exercice précédent	- 22 000	- 19 800
Versements de l'augmentation de capital	0	127 240
Solde	- 22 000	107 440
Variation Liquidités	- 5 699	6 324
Justification variation Liquidités		
Etat au 1 janvier	9 948	3 624
Etat au 31 décembre	4 249	9 948
Variation Liquidités (net)	- 5 699	6 324

Annexe

Explications relatives à la présentation des comptes

Généralités

Sous la raison sociale «Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA» (ci-après «Banque des Lettres de Gage») est constituée une société anonyme avec siège à Zurich (CHE-107.837.703). La mission légale des instituts de lettres de gage est libellée comme suit: «... procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG). La Banque des Lettres de Gage émet à cet effet des lettres de gage suisses®. Avec le produit, la Banque des Lettres de Gage octroie, à ses membres, des prêts couverts par des hypothèques (droit de gage de registre) pour le refinancement de leurs affaires hypothécaires. Les membres de la Banque des Lettres de Gage, uniquement des banques suisses, sont en même temps aussi ses actionnaires.

Principes comptables et d'évaluation

Les comptes présentés ont été établis en concordance avec les dispositions sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code suisse des obligations (art. 957 à 963b CO) ainsi qu'avec les prescriptions légales spéciales relatives au bilan de la Loi sur l'émission de lettres de gage (art. 38 LLG) et de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (art. 18 à 21 OLG). Les valeurs de l'année précédente sont conformes à celles approuvées par l'Assemblée générale.

Les règles comptables fondamentales et les principes d'évaluation sont décrits ci-après, pour autant qu'ils ne soient pas réglés de manière impérative dans la loi.

Les opérations de lettres de gage

Les prêts, ainsi que les emprunts sur lettres de gage, figurent au bilan à la valeur nominale. Pour des risques reconnaissables, les correctifs de valeur nécessaires sont constitués le cas échéant à charge du poste du compte de résultat «Amortissements et pertes».

Le produit des intérêts des prêts aux banques membres est comptabilisé dans le compte de résultat sous la position «Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage». Les intérêts relatifs aux emprunts sur lettres de gage figurent dans le compte de résultat sous la position «Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage».

Les échéances d'intérêt sont alignées sur les dates de remboursement de l'emprunt. En conséquence, les rates d'intérêts, arrêtés à la date d'établissement des comptes, sont prises en compte dans les positions «Comptes de régularisation» dans les actifs disponibles et dans les fonds de tiers.

Liquidités

La position «Liquidités» comprend avant tout le compte de la Banque des Lettres de Gage auprès de la Banque Nationale Suisse (BNS). Les liquidités sont comptabilisées à la valeur nominale.

Créances sur les banques, engagements envers les banques et créances hypothécaires

Les créances sur les banques, ainsi que les créances hypothécaires (y compris d'éventuels intérêts impayés) sont comptabilisées à la valeur nominale, sous déduction d'éventuels correctifs de valeur nécessaires. Le produit des intérêts des créances sur les banques, ainsi que le produit des intérêts des créan-

ces hypothécaires figurent chaque fois séparément dans le compte de résultat.

Les engagements envers les banques figurent au bilan à la valeur nominale. La charge d'intérêts figure au compte de résultat séparément sous la position «Charges d'intérêts des engagements envers les banques».

Valeurs admises en pension auprès de la BNS, Propres emprunts sur lettres de gage

Les titres sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale. Le règlement de placement ne prévoit, que dans des cas exceptionnels, la vente anticipée des titres (par exemple en cas de suppression de l'appartenance au GC Basket de la BNS). L'évaluation pour les titres acquis après le 1er janvier 2015 est effectuée selon le principe de la valeur d'acquisition avec délimitation du dis-/agio sur la durée résiduelle. Ainsi, l'agio, respectivement le disagio, est imputé pour la durée résiduelle jusqu'à l'échéance finale au bilan par les comptes de régularisation concernés. Avec la méthode des coûts amortis, la Banque des Lettres de Gage applique la méthode prévue pour les banques commerciales (art. 16 OEPC-FINMA) pour l'évaluation de titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. Etant donné que les Valeurs admises en pension auprès de la BNS et les Propres emprunts sur lettres de gage sont comparables aux immobilisations financières opérées par les banques commerciales, la Banque des Lettres de Gage considère comme adéquat l'application par analogie de la régulation bancaire. Les titres acquis avant le 31 décembre 2014, restent évalués à la valeur nominale. Les variations de valeur en lien avec le risque de défaut

lance sont comptabilisées immédiatement à charge du compte «Amortissements et pertes».

Si des titres, destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale, sont, de manière anticipée, aliénés ou remboursés, les bénéfices et pertes réalisés, correspondant à la composante d'intérêt, sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les comptes de régularisation.

Obligations de débiteurs domestiques (ne sont pas admises en pension auprès de la BNS, mais auprès d'autres banques)

Les titres sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale comme valeurs admises en pension auprès de la BNS. En raison de la perte de l'appartenance au GC Basket de la BNS, elles sont désormais classées comme «Obligations de débiteurs domestiques». L'évaluation est effectuée de la même manière que pour les valeurs admises en pension auprès de la BNS. Si des titres, destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale, sont, de manière anticipée, aliénés ou remboursés, les bénéfices et pertes réalisés, correspondant à la composante d'intérêt, sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les comptes de régularisation.

Immeuble appartenant à la banque, autres immobilisations corporelles

L'immeuble appartenant à la banque (propriété par étage) figure au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements planifiés cumulés. Des investissements dans le bien immobilier appartenant à la banque sont activés dans la mesure où il en est fait usage au-delà de la période comptable et si la limite d'investissement dépasse le montant de

CHF 50 000. L'investissement de cette année dans la transformation des locaux est amorti de manière linéaire sur 10 ans. Les frais d'entretien sont directement débités dans le compte de résultat à la position «Autres charges d'exploitation».

Les investissements en mobilier et appareils sont portés à l'actif s'ils sont supérieurs au seuil inférieur d'activation de CHF 50 000. Les dépenses touchant aux logiciels informatiques sont débitées directement dans le compte de résultat «Autres charges d'exploitation».

Impôts

Selon l'art. 6 de la Loi sur l'émission de lettres de gage la Banque des Lettres de Gage est exonéré des impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes.

Autres positions du bilan

Les autres positions du bilan sont comptabilisées à la valeur nominale. Pour des risques reconnaissables, les correctifs de valeur nécessaires sont constitués le cas échéant à charge du poste du compte de résultat «Amortissements et pertes».

Provisions

Les engagements juridiques et effectifs sont évalués régulièrement. Une provision appropriée est constituée, si une sortie de fonds est probable et si elle peut être estimée de manière fiable. Les provisions exis-

tantes sont réévaluées chaque jour d'établissement du bilan. Sur la base de la réévaluation, elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes. Les provisions qui ne sont plus justifiées économiquement sont dissoutes au profit du compte de résultat.

Modifications

Durant l'exercice sous revue, les principes comptables et d'évaluation n'ont pas été modifiés de façon substantielle. En raison de l'investissement dans le propre immeuble, des amortissements sont à nouveau effectués.

Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes

Jusqu'à la rédaction du présent rapport, il n'y a pas eu d'événement significatif qui, au 31 décembre 2021, aurait entraîné une obligation de publication dans les comptes et/ou à l'annexe.

Le Conseil d'administration de la Banque des Lettres de Gage a approuvé, à l'intention de l'Assemblée générale, les présents comptes annuels lors de sa séance du 30 mars 2022.

Annexe

Informations relatives au bilan

Titres ¹	31.12.2021		31.12.2020	
	Valeur comptable ² CHF mio	Valeur boursière CHF mio	Valeur comptable ² CHF mio	Valeur boursière CHF mio
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse				
Suisse				
Confédération	70	74	75	81
Cantons	149	154	131	138
Villes	62	65	62	65
Divers	196	199	183	190
	477	492	451	474
Etranger				
Etats ³	19	19	12	13
Divers	76	78	68	71
	95	97	80	84
	572	589 103.0 %	531	558 105.1 %
Propres emprunts sur lettres de gage ⁴	827	844 102.1 %	865	900 104.0 %
Obligations de débiteurs domestiques ⁵	24	22 91.7 %	24	23 95.8 %
Total	1 423	1 455 102.2 %	1 420	1 481 104.3 %

¹ Tous les titres sont libellés en francs suisses, aucune transaction de «Securities Lending/Borrowing» n'a été effectuée.

² La valeur comptable correspond à la valeur nominale.

³ La différence par rapport au rapport annuel de l'année précédente s'explique par le niveau de détail plus élevé.

⁴ Sont également admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse.

⁵ Ne sont pas admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse, mais auprès d'autres banques

Annexe

Emprunts sur lettres de gage en cours

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 002 399 118 2	399	2.375	100.700	27.01.2006	27.01.2021	325	- 325	0
CH 002 399 118 2	399 ²	2.375	95.340	15.09.2006	27.01.2021	200	- 200	0
CH 002 399 118 2	399 ³	2.375	97.290	01.09.2009	27.01.2021	400	- 400	0
CH 023 321 601 6	588	1.125	100.035	20.01.2014	03.03.2021	532	- 532	0
CH 033 635 273 4	634	0.000	101.849	02.09.2016	26.03.2021	400	- 400	0
CH 033 635 273 4	634 ²	0.000	101.650	23.01.2017	26.03.2021	114	- 114	0
CH 021 775 663 1	583	1.250	100.370	15.07.2013	10.05.2021	243	- 243	0
CH 021 775 663 1	583 ²	1.250	100.138	19.09.2013	10.05.2021	176	- 176	0
CH 021 775 663 1	583 ³	1.250	101.308	11.11.2013	10.05.2021	290	- 290	0
CH 025 567 832 5	597	0.375	100.192	10.10.2014	02.07.2021	354	- 354	0
CH 025 567 832 5	597 ²	0.375	102.206	15.08.2018	02.07.2021	136	- 136	0
CH 031 941 591 2	626	0.000	101.570	25.04.2016	02.07.2021	396	- 396	0
CH 019 224 125 2	571	1.000	101.061	15.08.2012	13.08.2021	263	- 263	0
CH 019 224 125 2	571 ²	1.000	101.667	20.09.2012	13.08.2021	227	- 227	0
CH 019 224 125 2	571 ³	1.000	100.662	28.03.2013	13.08.2021	200	- 200	0
CH 019 224 125 2	571 ⁴	1.000	99.984	19.06.2013	13.08.2021	250	- 250	0
CH 024 400 641 4	594	0.875	100.897	20.05.2014	05.10.2021	300	- 300	0
CH 024 400 641 4	594 ²	0.875	101.904	09.07.2014	05.10.2021	300	- 300	0
CH 014 338 396 3	558	1.375	100.862	30.11.2011	30.11.2021	345	- 345	0
CH 014 338 396 3	558 ²	1.375	100.030	20.12.2011	30.11.2021	266	- 266	0
CH 014 338 396 3	558 ³	1.375	101.631	23.01.2012	30.11.2021	200	- 200	0
CH 023 884 189 1	590	1.000	100.068	17.03.2014	14.01.2022	690		690
CH 002 896 820 1	415	2.875	101.190	14.02.2007	14.02.2022	230		230
CH 002 896 820 1	415 ²	2.875	102.505	20.11.2009	14.02.2022	305		305
CH 034 336 682 6	642	0.000	101.372	21.11.2016	14.02.2022	300		300
CH 013 765 946 9	557	1.625	100.004	15.09.2011	15.03.2022	165		165
CH 013 765 946 9	557 ²	1.625	102.709	17.10.2011	15.03.2022	150		150
CH 013 765 946 9	557 ³	1.625	101.830	17.10.2011	15.03.2022	135		135
CH 013 765 946 9	557 ⁴	1.625	106.101	15.06.2012	15.03.2022	229		229
CH 024 192 630 9	592	1.000	100.429	28.04.2014	10.05.2022	510		510

¹ Toutes les séries peuvent être augmentées. Elles ont une durée fixe sans possibilité de résiliation.

² Première augmentation

³ Deuxième augmentation

⁴ Troisième augmentation

⁵ Quatrième augmentation

⁶ Cinquième augmentation

⁷ Placement privé

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 032 373 561 0	630	0.000	101.480	20.05.2016	05.07.2022	280		280
CH 032 373 561 0	630 ²	0.000	102.246	08.07.2016	05.07.2022	186		186
CH 032 373 561 0	630 ³	0.000	101.131	15.11.2017	05.07.2022	365		365
CH 022 068 461 4	585	1.375	100.390	15.08.2013	15.08.2022	1 035		1 035
CH 003 396 174 6	427	3.375	100.045	10.10.2007	10.10.2022	292		292
CH 003 396 174 6	427 ²	3.375	103.669	30.01.2009	10.10.2022	158		158
CH 003 396 174 6	427 ³	3.375	104.362	30.01.2009	10.10.2022	290		290
CH 037 094 353 9	650	0.000	101.275	27.06.2017	22.11.2022	175		175
CH 037 094 353 9	650 ²	0.000	100.823	15.08.2018	22.11.2022	410		410
CH 037 094 353 9	650 ³	0.000	101.813	30.10.2019	22.11.2022	100		100
CH 022 862 238 4	586	1.500	100.932	28.11.2013	16.01.2023	197		197
CH 022 862 238 4	586 ²	1.500	102.519	03.03.2014	16.01.2023	238		238
CH 024 784 999 2	595	1.000	101.180	09.07.2014	21.03.2023	540		540
CH 024 784 999 2	595 ²	1.000	104.285	05.12.2014	21.03.2023	200		200
CH 033 833 040 7	638	0.000	101.974	23.09.2016	16.05.2023	240		240
CH 033 833 040 7	638 ²	0.000	100.913	20.04.2018	16.05.2023	143		143
CH 033 833 040 7	638 ³	0.000	101.953	13.08.2019	16.05.2023	330		330
CH 011 426 025 7	514	2.125	100.826	28.06.2010	28.06.2023	265		265
CH 011 426 025 7	514 ²	2.125	101.310	09.08.2010	28.06.2023	260		260
CH 011 426 025 7	514 ³	2.125	99.968	20.12.2010	28.06.2023	350		350
CH 011 426 025 7	514 ⁴	2.125	101.086	27.07.2011	28.06.2023	105		105
CH 050 239 334 8	679	0.000	102.137	30.10.2019	16.08.2023	185		185
CH 050 239 334 8	679 ²	0.000	101.470	16.12.2020	16.08.2023	100		100
CH 021 158 891 5	580	1.250	100.961	29.04.2013	29.09.2023	258		258
CH 021 158 891 5	580 ²	1.250	101.648	29.04.2013	29.09.2023	260		260
CH 021 158 891 5	580 ³	1.250	97.987	15.10.2013	29.09.2023	236		236
CH 019 958 958 8	576	1.125	101.146	16.11.2012	16.11.2023	130		130
CH 019 958 958 8	576 ²	1.125	100.834	15.01.2013	16.11.2023	300		300
CH 019 958 958 8	576 ³	1.125	99.091	14.02.2013	16.11.2023	150		150
CH 019 958 958 8	576 ⁴	1.125	109.270	23.02.2015	16.11.2023	105		105

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 028 056 909 3	609	0.125	100.207	12.05.2015	04.12.2023	202		202
CH 028 056 909 3	609 ²	0.125	100.409	19.10.2018	04.12.2023	155		155
CH 028 056 909 3	609 ³	0.125	101.583	15.03.2019	04.12.2023	204		204
CH 012 278 760 6	540	2.375	101.251	25.01.2011	25.01.2024	255		255
CH 012 278 760 6	540 ²	2.375	100.564	31.05.2011	25.01.2024	130		130
CH 014 917 616 3	564	1.375	101.123	14.02.2012	14.02.2024	153		153
CH 014 917 616 3	564 ²	1.375	101.314	15.03.2012	14.02.2024	298		298
CH 014 917 616 3	564 ³	1.375	103.332	23.10.2012	14.02.2024	119		119
CH 036 274 832 6	648	0.125	100.787	24.05.2017	25.03.2024	270		270
CH 036 274 832 6	648 ²	0.125	100.592	22.05.2018	25.03.2024	510		510
CH 040 641 524 7	658	0.125	100.597	15.03.2018	26.04.2024	575		575
CH 040 641 524 7	658 ²	0.125	101.284	07.09.2018	26.04.2024	100		100
CH 024 908 813 6	596	1.000	100.260	29.07.2014	21.05.2024	310		310
CH 024 908 813 6	596 ²	1.000	101.826	29.08.2014	21.05.2024	370		370
CH 047 129 791 8	670	0.000	101.606	15.04.2019	29.07.2024	210		210
CH 047 129 791 8	670 ²	0.000	102.271	17.06.2019	29.07.2024	246		246
CH 025 858 638 4	600	0.750	100.411	10.11.2014	23.08.2024	200		200
CH 025 858 638 4	600 ²	0.750	103.836	29.05.2015	23.08.2024	800		800
CH 023 984 012 4	591	1.375	100.015	31.03.2014	14.11.2024	260		260
CH 023 984 012 4	591 ²	1.375	102.015	06.06.2014	14.11.2024	186		186
CH 023 984 012 4	591 ³	1.375	109.289	19.01.2018	14.11.2024	310		310
CH 028 468 740 4	613	0.500	100.186	19.06.2015	24.01.2025	700		700
CH 028 468 740 4	613 ²	0.500	105.148	25.02.2020	24.01.2025	175		175
CH 026 422 701 5	603	0.625	100.772	19.12.2014	19.03.2025	415		415
CH 026 422 701 5	603 ²	0.625	103.767	10.04.2015	19.03.2025	243		243
CH 026 422 701 5	603 ³	0.625	103.648	12.12.2018	19.03.2025	313		313
CH 034 755 690 1	643	0.125	100.599	23.01.2017	06.05.2025	270		270
CH 034 755 690 1	643 ²	0.125	100.531	15.11.2017	06.05.2025	354		354
CH 034 755 690 1	643 ³	0.125	101.608	03.08.2020	06.05.2025	400		400
CH 013 217 605 5	554	2.375	101.442	27.06.2011	27.06.2025	270		270

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 021 775 665 6	584	1.750	100.828	15.07.2013	15.07.2025	223		223
CH 021 775 665 6	584 ²	1.750	100.022	19.09.2013	15.07.2025	166		166
CH 021 775 665 6	584 ³	1.750	101.008	15.10.2013	15.07.2025	116		116
CH 021 775 665 6	584 ⁴	1.750	101.322	11.11.2013	15.07.2025	85		85
CH 021 775 665 6	584 ⁵	1.750	99.941	20.01.2014	15.07.2025	300		300
CH 057 232 698 8	693	0.000	101.638	16.10.2020	12.08.2025	252		252
CH 029 713 234 9	618	0.375	100.479	28.09.2015	15.10.2025	220		220
CH 029 713 234 9	618 ²	0.375	101.332	15.10.2015	15.10.2025	188		188
CH 029 713 234 9	618 ³	0.375	102.165	15.12.2016	15.10.2025	342		342
CH 042 323 351 6	659	0.250	100.794	13.07.2018	17.11.2025	255		255
CH 042 323 351 6	659 ²	0.250	105.202	27.09.2019	17.11.2025	215		215
CH 042 323 351 6	659 ³	0.250	103.410	09.01.2020	17.11.2025	100		100
CH 042 323 351 6	659 ⁴	0.250	102.275	06.07.2020	17.11.2025	220		220
CH 024 192 631 7	593	1.500	100.855	28.04.2014	15.12.2025	153		153
CH 024 192 631 7	593 ²	1.500	101.693	20.05.2014	15.12.2025	183		183
CH 024 192 631 7	593 ³	1.500	109.210	13.05.2020	15.12.2025	300		300
CH 029 162 523 1	616	0.375	100.267	13.08.2015	26.01.2026	405		405
CH 029 162 523 1	616 ²	0.375	102.925	03.12.2015	26.01.2026	130		130
CH 029 162 523 1	616 ³	0.375	101.729	15.02.2017	26.01.2026	220		220
CH 012 651 904 7	552	2.500	100.785	30.03.2011	30.03.2026	460		460
CH 050 239 335 5	680	0.000	102.764	30.10.2019	30.03.2026	100		100
CH 050 239 335 5	680 ²	0.000	101.404	15.11.2019	30.03.2026	240		240
CH 050 239 335 5	680 ³	0.000	101.659	02.07.2021	30.03.2026		200	200
CH 039 288 573 4	657	0.250	101.075	12.12.2017	27.04.2026	540		540
CH 039 288 573 4	657 ²	0.250	102.825	25.11.2020	27.04.2026	210		210
CH 025 567 833 3	598	1.000	100.331	10.10.2014	07.07.2026	177		177
CH 025 567 833 3	598 ²	1.000	101.992	05.12.2014	07.07.2026	203		203
CH 031 017 556 4	625	0.250	100.788	25.01.2016	05.08.2026	230		230
CH 031 017 556 4	625 ²	0.250	99.622	23.12.2016	05.08.2026	395		395
CH 031 017 556 4	625 ³	0.250	101.668	17.03.2017	05.08.2026	305		305

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 038 412 506 5	654	0.250	100.112	18.10.2017	18.09.2026	190		190
CH 038 412 506 5	654 ²	0.250	99.933	15.08.2018	18.09.2026	117		117
CH 038 412 506 5	654 ³	0.250	103.783	13.12.2019	18.09.2026	340		340
CH 037 094 354 7	651	0.250	101.140	27.06.2017	20.10.2026	410		410
CH 037 094 354 7	651 ²	0.250	103.928	23.12.2019	20.10.2026	200		200
CH 044 961 905 2	667	0.250	100.219	12.12.2018	16.11.2026	600		600
CH 012 889 110 5	553	2.750	101.533	29.04.2011	15.12.2026	300		300
CH 036 017 276 8	647	0.250	101.013	13.04.2017	18.01.2027	164		164
CH 036 017 276 8	647 ²	0.250	99.981	24.05.2017	18.01.2027	411		411
CH 036 017 276 8	647 ³	0.250	99.971	20.04.2018	18.01.2027	260		260
CH 036 017 276 8	647 ⁴	0.250	102.543	21.12.2021	18.01.2027		165	165
CH 012 413 884 0	544	2.500	100.411	16.02.2011	16.02.2027	400		400
CH 002 945 219 7	418 ⁷	2.990	100.000	15.03.2007	15.03.2027	50		50
CH 051 176 206 1	682	0.000	101.975	13.12.2019	06.04.2027	360		360
CH 018 404 354 2	566	1.500	100.584	27.04.2012	27.04.2027	205		205
CH 018 404 354 2	566 ²	1.500	103.510	02.08.2012	27.04.2027	194		194
CH 018 404 354 2	566 ³	1.500	101.935	09.07.2014	27.04.2027	239		239
CH 044 118 650 6	666	0.375	100.006	19.11.2018	12.05.2027	210		210
CH 044 118 650 6	666 ²	0.375	101.984	15.03.2019	12.05.2027	450		450
CH 003 122 613 4	424	3.250	100.450	15.06.2007	15.06.2027	120		120
CH 003 122 613 4	424 ²	3.250	109.790	05.03.2010	15.06.2027	240		240
CH 048 525 280 0	675	0.000	101.412	13.08.2019	15.06.2027	400		400
CH 048 525 280 0	675 ²	0.000	101.479	25.05.2021	15.06.2027		150	150
CH 019 224 127 8	572	1.375	100.750	15.08.2012	13.08.2027	289		289
CH 019 224 127 8	572 ²	1.375	100.162	29.04.2013	13.08.2027	140		140
CH 053 726 192 4	686	0.125	100.374	09.04.2020	13.08.2027	501		501
CH 037 394 509 3	653	0.250	100.528	05.09.2017	12.10.2027	200		200
CH 037 394 509 3	653 ²	0.250	100.235	19.01.2018	12.10.2027	423		423
CH 037 394 509 3	653 ³	0.250	104.259	27.01.2021	12.10.2027		250	250
CH 112 229 018 7	704	0.000	101.666	13.08.2021	17.11.2027		250	250

ISIN	Série ¹ No	Intérêt % d'émission %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 032 373 562 8	631	0.125	100.734	20.05.2016	15.12.2027	209		209
CH 032 373 562 8	631 ²	0.125	101.161	03.11.2016	15.12.2027	245		245
CH 032 373 562 8	631 ³	0.125	97.990	02.08.2017	15.12.2027	226		226
CH 014 714 436 1	562	1.500	100.126	23.01.2012	21.01.2028	215		215
CH 014 714 436 1	562 ²	1.500	99.321	30.03.2012	21.01.2028	140		140
CH 014 714 436 1	562 ³	1.500	103.429	31.05.2012	21.01.2028	82		82
CH 014 714 436 1	562 ⁴	1.500	103.024	12.12.2012	21.01.2028	159		159
CH 052 515 839 7	683	0.000	103.113	25.02.2020	25.02.2028	525		525
CH 052 515 839 7	683 ²	0.000	101.303	23.09.2020	25.02.2028	150		150
CH 034 755 691 9	644	0.375	101.188	23.01.2017	21.03.2028	223		223
CH 034 755 691 9	644 ²	0.375	98.845	22.02.2018	21.03.2028	400		400
CH 027 128 854 7	605	0.500	100.492	23.02.2015	05.05.2028	141		141
CH 027 128 854 7	605 ²	0.500	101.920	18.12.2015	05.05.2028	152		152
CH 027 128 854 7	605 ³	0.500	104.568	22.02.2016	05.05.2028	173		173
CH 027 128 854 7	605 ⁴	0.500	105.355	16.03.2016	05.05.2028	187		187
CH 027 128 854 7	605 ⁵	0.500	100.715	22.05.2018	05.05.2028	235		235
CH 053 903 292 7	688	0.125	100.929	13.05.2020	07.06.2028	500		500
CH 053 903 292 7	688 ²	0.125	101.999	10.05.2021	07.06.2028		200	200
CH 042 819 424 2	661	0.375	100.141	07.09.2018	10.07.2028	351		351
CH 042 819 424 2	661 ²	0.375	100.712	25.01.2019	10.07.2028	305		305
CH 042 819 424 2	661 ³	0.375	104.474	18.08.2020	10.07.2028	230		230
CH 031 941 592 0	627	0.125	100.156	25.04.2016	06.09.2028	177		177
CH 031 941 592 0	627 ²	0.125	101.365	14.10.2016	06.09.2028	323		323
CH 031 941 592 0	627 ³	0.125	98.641	26.09.2017	06.09.2028	135		135
CH 031 941 592 0	627 ⁴	0.125	102.058	26.03.2021	06.09.2028		245	245
CH 043 467 839 4	663	0.625	100.874	09.10.2018	09.10.2028	235		235
CH 043 467 839 4	663 ²	0.625	100.338	19.10.2018	09.10.2028	195		195
CH 114 826 616 1	709	0.125	100.699	30.11.2021	15.11.2028		355	355
CH 012 016 848 6	533	2.125	101.614	03.12.2010	01.12.2028	200		200
CH 012 016 848 6	533 ²	2.125	98.864	27.07.2011	01.12.2028	158		158

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 042 323 352 4	660	0.500	100.557	13.07.2018	22.01.2029	194		194
CH 042 323 352 4	660 ²	0.500	100.570	21.12.2018	22.01.2029	206		206
CH 042 323 352 4	660 ³	0.500	109.682	26.08.2019	22.01.2029	130		130
CH 042 323 352 4	660 ⁴	0.500	106.462	27.01.2021	22.01.2029		250	250
CH 003 037 079 2	422 ⁷	3.090	100.000	18.04.2007	18.04.2029	50		50
CH 047 497 769 8	672	0.125	100.395	28.05.2019	08.05.2029	250		250
CH 047 497 769 8	672 ²	0.125	102.381	09.01.2020	08.05.2029	400		400
CH 047 497 769 8	672 ³	0.125	102.400	16.10.2020	08.05.2029	75		75
CH 030 242 439 2	621	0.500	101.118	10.11.2015	15.06.2029	290		290
CH 030 242 439 2	621 ²	0.500	101.769	25.01.2016	15.06.2029	86		86
CH 030 242 439 2	621 ³	0.500	106.241	08.07.2016	15.06.2029	118		118
CH 030 242 439 2	621 ⁴	0.500	104.415	21.11.2016	15.06.2029	265		265
CH 019 427 320 4	574	1.375	101.073	20.09.2012	20.09.2029	258		258
CH 019 427 320 4	574 ²	1.375	100.646	23.10.2012	20.09.2029	178		178
CH 019 427 320 4	574 ³	1.375	97.697	14.02.2013	20.09.2029	186		186
CH 019 427 320 4	574 ⁴	1.375	97.223	06.06.2014	20.09.2029	150		150
CH 057 501 707 1	695	0.000	100.421	25.11.2020	26.10.2029	150		150
CH 057 501 707 1	695 ²	0.000	100.240	02.07.2021	26.10.2029		350	350
CH 057 501 707 1	695 ³	0.000	100.595	05.10.2021	26.10.2029		255	255
CH 035 342 803 7	646	0.500	100.816	15.02.2017	21.12.2029	350		350
CH 026 722 231 0	604	0.375	100.202	30.01.2015	21.01.2030	303		303
CH 026 722 231 0	604 ²	0.375	99.466	12.05.2015	21.01.2030	213		213
CH 026 722 231 0	604 ³	0.375	103.215	16.03.2016	21.01.2030	277		277
CH 052 888 116 9	685	0.000	103.012	27.03.2020	26.02.2030	560		560
CH 011 100 804 8	512	2.625	100.713	30.03.2010	27.03.2030	170		170
CH 047 129 792 6	671	0.250	100.953	15.04.2019	15.04.2030	433		433
CH 047 129 792 6	671 ²	0.250	101.883	06.07.2020	15.04.2030	310		310
CH 021 158 894 9	581	1.625	101.370	29.04.2013	03.07.2030	200		200
CH 021 158 894 9	581 ²	1.625	101.926	19.06.2013	03.07.2030	195		195
CH 021 158 894 9	581 ³	1.625	98.039	17.03.2014	03.07.2030	117		117

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 055 333 185 8	690	0.125	100.824	03.08.2020	02.08.2030	200		200
CH 055 333 185 8	690 ²	0.125	101.929	03.03.2021	02.08.2030		100	100
CH 055 333 185 8	690 ³	0.125	102.347	17.08.2021	02.08.2030		300	300
CH 038 412 507 3	655	0.625	101.348	18.10.2017	18.10.2030	145		145
CH 048 217 237 3	673	0.125	101.062	17.06.2019	10.12.2030	120		120
CH 048 217 237 3	673 ²	0.125	102.598	16.12.2020	10.12.2030	322		322
CH 012 433 893 7	548	2.625	101.497	16.02.2011	14.02.2031	250		250
CH 012 433 893 7	548 ²	2.625	99.870	29.04.2011	14.02.2031	140		140
CH 110 025 975 8	700	0.125	100.961	26.03.2021	19.03.2031		350	350
CH 110 025 975 8	700 ²	0.125	99.759	30.11.2021	19.03.2031		605	605
CH 029 302 622 2	617	0.625	100.271	28.08.2015	16.05.2031	156		156
CH 029 302 622 2	617 ²	0.625	108.777	04.08.2016	16.05.2031	163		163
CH 110 567 272 4	701	0.125	100.864	10.05.2021	20.06.2031		305	305
CH 110 567 272 4	701 ²	0.125	100.493	02.07.2021	20.06.2031		600	600
CH 033 635 274 2	635	0.125	100.797	02.09.2016	15.07.2031	318		318
CH 113 296 632 1	706	0.125	100.835	05.10.2021	19.08.2031		480	480
CH 011 707 637 9	524	1.875	101.431	15.09.2010	15.09.2031	365		365
CH 011 707 637 9	524 ²	1.875	98.277	15.09.2011	15.09.2031	180		180
CH 011 707 637 9	524 ³	1.875	103.036	20.12.2011	15.09.2031	117		117
CH 011 707 637 9	524 ⁴	1.875	105.887	28.12.2011	15.09.2031	233		233
CH 050 878 571 1	681	0.125	100.510	15.11.2019	14.11.2031	570		570
CH 115 152 615 4	710	0.125	101.126	21.12.2021	19.12.2031		400	400
CH 031 941 593 8	628	0.375	101.729	25.04.2016	26.01.2032	200		200
CH 031 941 593 8	628 ²	0.375	98.015	15.11.2017	26.01.2032	151		151
CH 031 941 593 8	628 ³	0.375	102.807	25.05.2021	26.01.2032		200	200
CH 114 275 425 3	708	0.250	100.220	02.11.2021	10.03.2032		480	480
CH 028 468 741 2	614	1.000	101.621	19.06.2015	12.05.2032	225		225
CH 028 468 741 2	614 ²	1.000	104.881	15.10.2015	12.05.2032	300		300
CH 028 468 741 2	614 ³	1.000	104.144	15.03.2018	12.05.2032	200		200
CH 011 596 739 7	519	2.250	100.515	13.08.2010	13.08.2032	235		235

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 011 596 739 7	519 ²	2.250	102.165	24.08.2011	13.08.2032	225		225
CH 011 596 739 7	519 ³	2.250	103.179	24.08.2011	13.08.2032	75		75
CH 011 596 739 7	519 ⁴	2.250	127.041	03.12.2015	13.08.2032	220		220
CH 033 833 041 5	639	0.125	101.083	23.09.2016	23.09.2032	200		200
CH 033 833 041 5	639 ²	0.125	95.335	05.09.2017	23.09.2032	85		85
CH 033 833 041 5	639 ³	0.125	100.852	13.08.2021	23.09.2032		250	250
CH 057 501 708 9	696	0.125	100.814	25.11.2020	19.11.2032	500		500
CH 057 501 708 9	696 ²	0.125	103.032	27.01.2021	19.11.2032		250	250
CH 025 567 834 1	599	1.375	100.024	10.10.2014	10.12.2032	150		150
CH 059 389 395 8	698	0.125	100.927	03.03.2021	03.03.2033		350	350
CH 027 680 147 6	608	0.625	100.167	10.04.2015	25.04.2033	344		344
CH 027 680 147 6	608 ²	0.625	107.534	03.11.2016	25.04.2033	220		220
CH 027 680 147 6	608 ³	0.625	98.983	22.05.2018	25.04.2033	108		108
CH 027 680 147 6	608 ⁴	0.625	106.166	17.06.2019	25.04.2033	100		100
CH 019 036 937 8	569	1.500	102.086	02.08.2012	02.08.2033	144		144
CH 019 036 937 8	569 ²	1.500	101.799	16.11.2012	02.08.2033	340		340
CH 019 036 937 8	569 ³	1.500	100.492	15.01.2013	02.08.2033	200		200
CH 057 232 700 2	694	0.125	101.496	16.10.2020	14.10.2033	224		224
CH 022 862 239 2	587	2.125	101.466	28.11.2013	28.11.2033	300		300
CH 028 056 913 5	610	0.625	101.975	12.05.2015	25.01.2034	268		268
CH 028 056 913 5	610 ²	0.625	97.703	13.08.2015	25.01.2034	350		350
CH 028 056 913 5	610 ³	0.625	99.218	25.01.2019	25.01.2034	110		110
CH 048 525 281 8	676	0.250	100.360	13.08.2019	26.04.2034	180		180
CH 048 525 281 8	676 ²	0.250	107.428	26.08.2019	26.04.2034	100		100
CH 048 525 281 8	676 ³	0.250	105.435	27.09.2019	26.04.2034	150		150
CH 048 525 281 8	676 ⁴	0.250	104.053	30.10.2019	26.04.2034	63		63
CH 048 525 281 8	676 ⁵	0.250	105.498	25.02.2020	26.04.2034	150		150
CH 048 525 281 8	676 ⁶	0.250	103.174	17.08.2021	26.04.2034		207	207
CH 030 475 515 7	623	0.750	101.808	03.12.2015	28.11.2034	204		204
CH 030 475 515 7	623 ²	0.750	101.258	18.12.2015	28.11.2034	550		550

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 030 475 515 7	623 ³	0.750	99.743	13.07.2018	28.11.2034	100		100
CH 036 274 834 2	649	0.625	100.890	24.05.2017	25.01.2035	177		177
CH 036 274 834 2	649 ²	0.625	108.686	18.08.2020	25.01.2035	200		200
CH 027 128 855 4	606	0.875	101.118	23.02.2015	07.05.2035	419		419
CH 027 128 855 4	606 ²	0.875	99.748	28.09.2015	07.05.2035	281		281
CH 031 941 594 6	629	0.500	102.009	25.04.2016	05.10.2035	230		230
CH 031 941 594 6	629 ²	0.500	102.568	20.05.2016	05.10.2035	239		239
CH 031 941 594 6	629 ³	0.500	100.474	15.12.2016	05.10.2035	152		152
CH 031 941 594 6	629 ⁴	0.500	106.385	23.09.2020	05.10.2035	140		140
CH 025 858 639 2	601	1.500	102.012	10.11.2014	09.11.2035	160		160
CH 110 567 273 2	702	0.250	100.698	10.05.2021	21.12.2035		256	256
CH 029 713 236 4	619	1.000	101.692	28.09.2015	25.01.2036	300		300
CH 113 296 633 9	707	0.250	100.956	05.10.2021	25.03.2036		230	230
CH 033 833 047 2	641	0.250	102.019	14.10.2016	14.10.2036	250		250
CH 033 833 047 2	641 ²	0.250	102.196	09.01.2020	14.10.2036	150		150
CH 033 833 047 2	641 ³	0.250	101.991	13.08.2021	14.10.2036		190	190
CH 034 755 692 7	645	0.625	101.464	23.01.2017	23.01.2037	350		350
CH 034 755 692 7	645 ²	0.625	100.577	19.01.2018	23.01.2037	100		100
CH 034 755 692 7	645 ³	0.625	102.334	28.05.2019	23.01.2037	150		150
CH 028 252 889 9	611	0.875	100.824	29.05.2015	25.06.2037	148		148
CH 028 252 889 9	611 ²	0.875	100.021	15.10.2015	25.06.2037	124		124
CH 028 252 889 9	611 ³	0.875	108.917	22.02.2016	25.06.2037	133		133
CH 028 252 889 9	611 ⁴	0.875	97.806	19.10.2018	25.06.2037	95		95
CH 033 093 883 5	633	0.250	101.900	04.08.2016	04.08.2038	276		276
CH 033 093 883 5	633 ²	0.250	94.505	17.03.2017	04.08.2038	435		435
CH 038 412 508 1	656	0.750	100.408	18.10.2017	18.10.2038	200		200
CH 038 412 508 1	656 ²	0.750	98.131	22.05.2018	18.10.2038	120		120
CH 032 829 806 9	632	0.375	101.129	08.07.2016	08.07.2039	153		153
CH 032 829 806 9	632 ²	0.375	93.284	23.12.2016	08.07.2039	167		167
CH 032 829 806 9	632 ³	0.375	96.463	13.04.2017	08.07.2039	250		250

ISIN	Série ¹ No	Intérêt % d'émission %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 037 094 355 4	652	0.625	100.782	27.06.2017	18.10.2039	250		250
CH 014 917 617 1	565	1.500	100.906	14.02.2012	14.02.2040	390		390
CH 014 917 617 1	565 ²	1.500	98.941	14.02.2012	14.02.2040	27		27
CH 014 917 617 1	565 ³	1.500	98.570	15.03.2012	14.02.2040	80		80
CH 014 917 617 1	565 ⁴	1.500	96.015	28.03.2013	14.02.2040	105		105
CH 046 718 238 9	669	0.875	102.293	15.03.2019	15.03.2040	190		190
CH 033 635 275 9	636	0.250	100.387	02.09.2016	17.05.2040	200		200
CH 033 635 275 9	636 ²	0.250	90.560	15.11.2017	17.05.2040	167		167
CH 053 726 193 2	687	0.500	101.724	09.04.2020	22.06.2040	264		264
CH 056 464 204 6	692	0.125	101.843	18.08.2020	17.08.2040	250		250
CH 056 464 204 6	692 ²	0.125	99.178	25.11.2020	17.08.2040	150		150
CH 026 162 741 5	602	1.500	102.146	05.12.2014	05.12.2040	245		245
CH 026 162 741 5	602 ²	1.500	131.028	04.08.2016	05.12.2040	232		232
CH 059 389 396 6	699	0.250	102.291	03.03.2021	24.01.2041		200	200
CH 055 333 186 6	691	0.250	100.388	03.08.2020	15.03.2041	340		340
CH 055 333 186 6	691 ²	0.250	99.137	02.11.2021	15.03.2041		170	170
CH 059 197 961 9	697	0.000	100.201	27.01.2021	20.05.2041		250	250
CH 059 197 961 9	697 ²	0.000	95.334	26.03.2021	20.05.2041		100	100
CH 048 217 239 9	674	0.500	102.304	17.06.2019	17.06.2041	186		186
CH 048 217 239 9	674 ²	0.500	104.830	13.05.2020	17.06.2041	300		300
CH 014 338 397 1	559	1.625	100.214	30.11.2011	29.11.2041	112		112
CH 014 338 397 1	559 ²	1.625	102.836	30.12.2011	29.11.2041	129		129
CH 014 338 397 1	559 ³	1.625	104.201	12.12.2012	29.11.2041	175		175
CH 014 338 397 1	559 ⁴	1.625	96.011	19.06.2013	29.11.2041	59		59
CH 110 567 274 0	703	0.375	102.315	10.05.2021	24.01.2042		100	100
CH 110 567 274 0	703 ²	0.375	101.896	02.07.2021	24.01.2042		200	200
CH 112 229 021 1	705	0.250	102.235	13.08.2021	25.04.2042		230	230
CH 112 229 021 1	705 ²	0.250	100.616	30.11.2021	25.04.2042		150	150
CH 028 468 742 0	615	1.125	100.488	19.06.2015	19.06.2042	156		156
CH 028 468 742 0	615 ²	1.125	123.060	04.08.2016	19.06.2042	196		196

ISIN	Série ¹ No	Intérêt % d'émission %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2020 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2021 CHF mio
CH 055 041 342 8	689	0.250	100.347	06.07.2020	06.10.2042	400		400
CH 055 041 342 8	689 ²	0.250	105.451	16.12.2020	06.10.2042	100		100
CH 042 819 425 9	662	1.000	102.036	07.09.2018	23.01.2043	265		265
CH 046 005 442 9	668	0.875	102.137	19.02.2019	19.06.2043	306		306
CH 033 833 042 3	640	0.375	103.127	23.09.2016	23.09.2043	200		200
CH 033 833 042 3	640 ²	0.375	93.026	19.01.2018	23.09.2043	200		200
CH 033 833 042 3	640 ³	0.375	106.945	23.09.2020	23.09.2043	140		140
CH 033 833 042 3	640 ⁴	0.375	107.876	17.08.2021	23.09.2043		160	160
CH 048 525 282 6	677	0.500	102.109	13.08.2019	25.01.2044	310		310
CH 048 525 282 6	677 ²	0.500	109.551	23.12.2019	25.01.2044	110		110
CH 023 764 996 4	589	2.125	102.513	03.03.2014	03.03.2044	100		100
CH 023 764 996 4	589 ²	2.125	107.258	29.07.2014	03.03.2044	70		70
CH 028 252 890 7	612	1.000	101.751	29.05.2015	25.01.2045	130		130
CH 028 252 890 7	612 ²	1.000	116.528	08.07.2016	25.01.2045	250		250
CH 028 252 890 7	612 ³	1.000	102.037	12.12.2018	25.01.2045	100		100
CH 052 515 841 3	684	0.000	100.000	25.02.2020	10.05.2045	150		150
CH 052 515 841 3	684 ²	0.000	99.745	16.10.2020	10.05.2045	182		182
CH 033 635 276 7	637	0.375	102.888	02.09.2016	15.06.2046	300		300
CH 033 635 276 7	637 ²	0.375	95.269	15.04.2019	15.06.2046	61		61
CH 033 635 276 7	637 ³	0.375	101.759	15.11.2019	15.06.2046	160		160
CH 043 896 558 1	665	1.125	100.469	19.10.2018	18.10.2047	150		150
CH 043 467 840 2	664	1.125	101.341	09.10.2018	09.10.2048	250		250
CH 048 525 287 5	678	0.000	100.600	26.08.2019	26.08.2049	140		140
CH 048 525 287 5	678 ²	0.000	96.839	13.12.2019	26.08.2049	400		400
CH 048 525 287 5	678 ³	0.000	101.377	21.12.2021	26.08.2049		180	180
							9 963 - 5 917	
Total						76 574	4 046	80 620

Les échéances des prêts sur lettres de gage coïncident avec celles des emprunts sur lettres de gage.

Annexe

Structure des échéances des emprunts sur lettres de gage

Echéance résiduelle en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
à 1 an	6 005 000	5 917 000	88 000
1 à 5 ans	22 885 000	22 918 000	- 33 000
plus de 5 ans	51 730 000	47 739 000	3 991 000
Total	80 620 000	76 574 000	4 046 000

Annexe

Informations relatives au compte de résultat

Résultat des opérations de lettres de gage en milliers de CHF	2021	2020	Variation
Solde des intérêts			
Produit des intérêts des prêts sur lettres de gage	636 711	711 043	- 74 332
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	- 597 731	- 673 124	75 393
	38 980	37 919	1 061
Frais d'émissions	- 99	- 136	37
Charges des commissions	- 56	- 142	86
Total	38 825	37 641	1 184

Résultat des actifs disponibles ¹ en milliers de CHF	2021	2020	Variation
Résultat des créances hypothécaires	33	33	0
Résultat des valeurs mobilières			
Intérêts des valeurs admises en pension auprès de la BNS	1 642	2 188	- 546
Intérêts des propres emprunts sur lettres de gage	2 236	2 794	- 558
Intérêts des obligations de débiteurs domestiques	43	19	24
Produit des commissions	23	23	0
	3 944	5 024	- 1 080
Total	3 977	5 057	- 1 080

¹ Sans immeuble appartenant à la banque

Annexe

Autres explications

Publication de créances et engagements envers des participants directs ou indirects et des organes, ainsi qu'envers des entreprises, auprès desquelles il existe une participation directe ou indirecte

La mission légale de la Banque des Lettres de Gage prévoit que la Banque des Lettres de Gage accorde à ses banques membres des prêts, bien qu'elles sont en même temps actionnaires de la Banque des Lettres de Gage. Les positions respectives des opérations sur lettres de gage sont dès lors à considérer comme créances envers des participants (prêts envers les membres, comptes de régularisation). D'autre part, des banques participantes tiennent des comptes courants pour la Banque des Lettres de Gage, tel le Crédit Suisse (Suisse) SA (CHF 2 846.6 mille, a.p. 4 867.1) et la Banque Cler SA (CHF 184.3 mille, a.p. 220.7).

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque des Lettres de Gage sont assurés auprès de la Bafidia Pensionskasse Genossenschaft («Bafidia»). La présentation des comptes de l'institution de prévoyance s'effectue conformément aux principes des «Recommandations relatives à la Présentation des Comptes» Swiss GAAP RPC 26.

Selon les derniers comptes annuels vérifiés du 31 décembre 2020 (conformément à Swiss GAAP RPC 26), le taux de couverture de la Bafidia s'élève à 109.8 %. Selon information de la Bafidia, le taux de couverture s'élevait, au 30 septembre 2021, à 116.9 % (avec un taux d'intérêt technique de 1.75 %). Le taux de couverture définitif de l'institution de prévoyance au 31 décembre 2021 peut être consulté dans le rapport de gestion de la Bafidia.

Le Conseil d'administration estime que, même en cas d'excédent de couverture au sens des Swiss GAAP RPC 16, il n'existe pas, jusqu'à nouvel ordre, d'avantage économique pour l'employeur. Cet excédent ne doit être utilisé qu'en faveur des assurés.

Honoraires de l'organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA à Zurich, chargée de la révision, a facturé pour l'année 2021 pour ses prestations de révision et services liés à l'audit CHF 91.8 mille (a.p. 90.8, sans TVA). Elle a en outre fourni des prestations de conseil pour un montant de CHF 43.8 mille (a.p. 0).

Organisation

La haute direction de la Banque des Lettres de Gage incombe au Conseil d'administration. Il est composé de représentants des banques membres, ainsi que d'un expert rompu aux questions touchant le marché immobilier, lequel est nommé par le Conseil fédéral. La direction opérationnelle est assumée par le Directeur général. La Banque des Lettres de Gage occupe à son siège neuf collaboratrices et collaborateurs (calculé en emplois à temps plein 7.6, a.p. 7.4). Dans la moyenne annuelle, l'effectif, calculé en emplois à temps plein, est inférieur à dix. La Banque des Lettres de Gage est membre de «Employeurs Banques», l'association patronale des banques en Suisse. Celle-ci négocie, en collaboration avec les partenaires sociaux de la branche bancaire, la «Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB)», à laquelle sont dès lors aussi soumis les collaboratrices et collaborateurs de la Banque des Lettres de Gage.

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de la Banque des Lettres de Gage
d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA

Zurich

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA (ci-après «Banque des Lettres de Gage»), comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables (pages 12 à 36).

Selon notre appréciation, les états financiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions légales applicables à la Banque des Lettres de Gage, en particulier avec la loi suisse, la Loi sur l'émission de lettres de gage ainsi qu'avec les statuts.

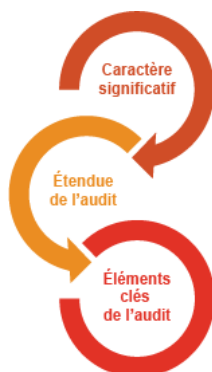
Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse et les Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers».

Nous sommes indépendants de la Banque des Lettres de Gage, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global: CHF 1'973'000

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour être en mesure d'émettre une opinion d'audit sur les états financiers pris dans leur ensemble, en considérant la structure de la Banque des Lettres de Gage, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers et le secteur d'activité de la Banque des Lettres de Gage.

Le domaine suivant a été identifié comme élément clé de l'audit:

Exercice de l'activité d'émission de lettres de gage conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage

PricewaterhouseCoopers SA, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zurich
Téléphone: +41 58 792 44 00, Facsimile: +41 58 792 44 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global	CHF 1'973'000
Grandeur de référence	Bénéfice de l'exercice
Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global	Nous avons choisi le bénéfice de l'exercice comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la grandeur de référence la plus communément utilisée pour mesurer la performance de la Banque des Lettres de Gage et elle est généralement reconnue en tant qu'indice de référence.

Nous avons convenu avec le Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 197'000 que nous avons constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies en dessous de ce montant, mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers. En particulier, nous avons tenu compte des jugements lorsqu'ils ont été effectués, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être choisies et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque que la direction ait pu contourner des contrôles internes, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de biais subjectifs qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Exercice de l'activité d'émission de lettres de gage conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage

Éléments clés de l'audit	Manière dont les éléments clés ont été examinés
L'objet de la Banque des Lettres de Gage est l'émission de lettres de gage conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage. Au 31 décembre 2021, la Banque des Lettres de Gage avait émis des emprunts sur lettres de gage pour un montant total de CHF 80.6 milliards (année précédente: CHF 76.6 milliards). La Banque des Lettres de Gage avait accordé à ses banques membres des prêts sur lettres de gage pour un montant équivalent. Nous considérons l'activité d'émission de lettres de gage, en particulier l'octroi de prêts sur lettres de gage aux banques	Pour l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage, nous avons réalisé des contrôles par sondages en fin d'année afin de vérifier si le processus défini par la Banque des Lettres de Gage, comprenant l'exécution de contrôles clés, a été respecté. De plus, nous avons vérifié, à l'aide de sondages, la valeur et le taux de couverture des créances hypothécaires octroyés aux banques membres («contrôle de couverture»). Par ailleurs, nous avons recalculé les conditions des prêts et emprunts sur lettres de gage en cours au 31 décembre 2021 et vérifié leur

affiliées, comme un élément clé de l'audit pour les raisons évoquées ci-après:

Si une banque affiliée rencontre des difficultés financières, les prêts sur lettres de gage sont protégés contre les mesures de protection et d'assainissement conformément à l'art. 26 al. 1 let. h LB et aux arts. 49 et 50 OIB-FINMA. En cas de défaillance d'une banque membre, la couverture par gage doit garantir le prêt. La mise en danger d'importants volumes de prêts, déclenchée par la défaillance de banques membres et une perte de valeur simultanée dans le stock de couverture, pourrait avoir des effets négatifs importants et de grande portée pour la Banque des Lettres de Gage. Une perte de confiance éventuelle n'aurait pas d'incidence directe sur l'activité existante d'émission de lettres de gage, mais risquerait d'avoir un impact considérable sur le placement de nouveaux emprunts sur lettres de gage, et par conséquent sur l'activité future.

Du point de vue des créanciers d'emprunts (investisseurs), les conditions-cadres légales particulières, la chaîne de sécurité et le stock de couverture (voir «Évaluation des risques et stock de couverture» dans le rapport annuel) jouent un rôle central lors de l'évaluation du risque des emprunts sur lettres de gage en cours. La Banque des Lettres de Gage édicte au moyen de règlements, en particulier le Règlement d'estimation (approuvé par le Conseil fédéral) et le manuel pour le gérant du registre des gages, des directives relatives au registre des gages (méthodes et contrôles) ainsi qu'aux exigences qualitatives afférentes aux objets constituant le gage, afin de garantir à tout moment la chaîne de sécurité et de disposer d'un stock de couverture optimal du point de vue de la qualité et des liquidités. Le respect de ces règlements est contrôlé par les sociétés d'audit prudentiel des banques membres dans le cadre d'un programme d'audit séparé.

Nos contrôles ont principalement cherché à savoir si l'octroi de prêts aux banques membres est réalisé conformément aux exigences légales et internes et si la valeur intrinsèque (qualité) de la couverture des prêts est assurée.

comptabilisation. Notre contrôle est expliqué plus en détail ci-après:

- Nous avons évalué le processus mis en œuvre pour l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage afin de nous assurer qu'il était adéquat pour garantir une émission en bonne et due forme. En consultant la documentation relative aux émissions d'emprunts de l'exercice sous revue, nous avons contrôlé par sondages si l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage avaient eu lieu conformément aux étapes de processus définies, comprenant l'exécution de contrôles clés.
- Les informations figurant dans la documentation relative aux emprunts (contrat d'emprunt, fiche des conditions et registre des valeurs) constituent la base pour la vérification des lettres de gage en circulation en fin d'année. Nous avons, conformément aux documents originaux des prêts et emprunts sur lettres de gage, recalculé les produits d'intérêts et les charges d'intérêts en lien avec l'activité d'émission de lettres de gage.
- Nous avons vérifié la réalisation des contrôles de surveillance de la couverture des prêts aux banques membres («contrôle de couverture») et évalué la couverture des prêts pour chaque banque membre ainsi que la couverture des prêts dans leur ensemble au 31 décembre 2021. Les prêts sur lettres de gage accordés, d'un montant de CHF 80.6 milliards, sont couverts par des immeubles valorisés à CHF 192.2 milliards (valeur de nantissement des banques membres).
- Nous avons vérifié l'intégralité des «rapports de révision sur la gestion du registre des gages» émis par les sociétés d'audit des banques membres et évalué si des mesures appropriées avaient été ordonnées suite à d'éventuelles constatations figurant dans les rapports d'audit.

Nous avons vérifié le programme d'audit sur lequel le rapport d'audit est basé du point de vue de son actualité et de sa pertinence afin d'évaluer le respect des directives de la Banque des Lettres de Gage relatives au registre des gages (procédure et contrôles) ainsi qu'aux exigences qualitatives afférentes aux objets gagés.

Sur la base de nos vérifications et des informations obtenues, nous n'avons identifié aucun élément nous permettant de penser que les processus et contrôles mis en place pour l'activité d'émission de lettres de gage ne sont pas appropriés.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers en conformité avec les dispositions légales applicables à la Banque des Lettres de Gage, en particulier avec la Loi sur l'émission de lettres de gage et les statuts. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque des Lettres de Gage à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Banque des Lettres de Gage à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les présents états financiers.

PricewaterhouseCoopers SA



Valentin Studer
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Tobias Leisibach
Expert-réviseur

Zurich, le 30 mars 2022

Organisation ¹

Conseil d'administration ²

Rolf Zaugg, Président	Président de la Direction Bank Avera Genossenschaft, Wetzikon
Marc Jordan, Vice-Président	Président de la Direction Raiffeisenbank Oberfreiamt Genossenschaft, Muri
Ewald Burgener	CEO Banque Valiant SA, Berne
Dr Roland Herrmann	Membre conformément à l'art. 19 des statuts
Heinz Huber	Président de la Direction Raiffeisen Suisse société coopérative, St-Gall
Andreas Schindler	Membre de la Direction Banque Migros SA, Zurich
Prof. Dr Donato Scognamiglio	CEO CIFI SA, Zurich (nommé par le Conseil fédéral pour la période jusqu'au 31.12.2022)

Commission présidiale ³

Rolf Zaugg	Présidence
Marc Jordan	

Commission d'estimation ⁴

Rolf Zaugg	Présidence
Marc Jordan	

Direction

Dr Robert Horat	Directeur général
Patrick Eichenberger	Sous-directeur

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

Autorité de surveillance

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne

¹ Pour des informations détaillées veuillez consulter www.pfandbriefbank.ch.

² Durée du mandat jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire en 2023

³ Composé du président et du vice-président

⁴ Composé de deux membres du Conseil d'administration qui sont versés dans le domaine hypothécaire

Mission, Vision, Ligne directrice

Mission

La mission légale conférée aux établissements de lettres de gage est libellée comme suit:

«... procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG).

A cette fin, nous émettons des lettres de gage. Avec le produit, nous octroyons à nos membres des prêts contre droits de gage immobiliers.

Le droit d'émettre des lettres de gage appartient exclusivement aux centrales d'émission de lettres de gage, raison pour laquelle elles sont soumises à une réglementation stricte. Le Conseil fédéral a le droit de nommer un représentant des débiteurs hypothécaires comme membre du Conseil d'administration (art. 37 LLG).

Vision

La Banque des Lettres de Gage est le bras droit des services d'émission de ses membres/actionnaires (situation pull). Pour ces derniers, elle constitue la source de refinancement la plus avantageuse pour des prêts à long terme.

Nos lettres de gage permettent aux investisseurs d'effectuer régulièrement des placements en obligations de premier ordre (Aaa/sûreté maximale), d'un volume considérable, admises en pension. Les investisseurs apprécient nos lettres de gage également en raison de leur bonne liquidité sur le marché secondaire.

Les établissements de lettres de gage font partie des très rares débiteurs de droit public dont les émissions jouissent de la notation la plus élevée. Leurs emprunts constituent constamment une part importante du marché des obligations suisses.

La marque «La lettre de gage suisse®» est synonyme d'investissement de tout premier ordre. Les lettres de gage suisses® jouissent d'un traitement réglementaire préférentiel.

Nous remplissons notre mission légale en ménageant les ressources et de manière durable.

Ligne directrice

La Banque des Lettres de Gage met l'accent sur la sécurité, la stabilité et la pérennité. Y compris est une utilisation durable de nos ressources.

Pour nos membres, nous sommes une source de refinancement indépendante et fiable pour des prêts à des taux avantageux.

Pour les investisseurs, nous sommes un débiteur de premier ordre très apprécié qui émet régulièrement des produits standardisés, bien introduits sur le marché, admis en pension, avec la meilleure notation et un marché secondaire liquide.

Nous nous efforçons de créer et d'offrir des produits (lettres de gage/prêts) et des prestations de première qualité, simples à l'usage et, pour autant que les dispositions légales restrictives le permettent, innovateurs, souples et adaptés au marché.

Nous plaçons nos fonds propres en premier lieu selon des critères de sécurité et liquidité et en second lieu dans une optique d'optimisation du rapport risque/rendement.

Notre corporate governance est moderne.

Pour nos collaborateurs, nous sommes un employeur progressiste et attractif qui exige beaucoup de conscience professionnelle.

Une banque est actionnaire de la Banque des Lettres de Gage pour avoir accès au marché des capitaux.

Banque des Lettres de Gage
d'Etablissements suisses
de Crédit hypothécaire SA
Nansenstrasse 16
Case postale
8050 Zurich
Téléphone +41 44 315 44 55
Fax +41 44 315 44 66
E-Mail info@pfandbriefbank.ch
www.pfandbriefbank.ch